

# Concours d'affiche « L'école, c'est tous les jours »

## Sujet du concours

Réalisation d'une affiche sur le thème de l'importance de l'assiduité scolaire contenant une devise ou un slogan.



## Public cible

Ce concours est ouvert à toutes les classes de la circonscription IEP5.

3 catégories : Cycle 1 (PS, MS, GS), Cycle 2 (CP, CE1, CE2) et Cycle 3 (CM1, CM2).

## Objectifs

- Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à l'importance de l'assiduité scolaire.
- Lutter contre les absences dans les écoles de l'IEP5 par la prévention.

## Calendrier

**15 février au 15 mars 2021** : Réalisation de l'affiche.

**26 février 2021** : Délai d'inscription au concours d'affiche (Bulletin d'inscription à transmettre à la circonscription).

**Du 5 au 12 mars 2021** : Acheminement des affiches, des cartels et des panneaux explicatifs à l'IEP de Koné ou de Koumac.

**15 au 31 mars 2021** : Exposition des affiches et délibération du jury.

**1<sup>er</sup> avril 2021** : Désignation des trois affiches lauréates.

**Du 19 au 23 avril 2021** : Remise des affiches dans les écoles.



## Modalités

L'affiche (A3) sera accompagnée d'un cartel (obligatoire) et d'un panneau explicatif (facultatif).

Le **cartel** (A4 plastifié) devra indiquer la devise, le nom de l'école, le niveau de la classe, le nombre d'élèves et le nom de l'enseignant(e).

Le **panneau explicatif** (A3) apportera des informations sur le choix du visuel et de la devise, sur la démarche et ses étapes (rencontres, connaissances, pratiques dans le cadre du PEAC et du parcours civique), des photographies des élèves en situation ou tout autre élément qui pourrait sembler utile à une personne candidate.

Les affiches, les cartels et les panneaux explicatifs devront parvenir également sous format numérique à des fins de valorisation sur les sites institutionnels.

Chaque classe ne pourra proposer qu'une affiche.

Le jury constitué du directeur de la DEFJ, de l'inspectrice de l'IEP5, des conseillers pédagogiques de circonscription, des directrices et directeurs d'école, sélectionnera une affiche par niveau : Cycle 1, Cycle 2, Cycle 3.

Il sera attentif à l'effet percutant de la devise/slogan et à la qualité de la réalisation plastique.

Les trois affiches lauréates seront reprographiées et diffusées dans toutes les écoles de la circonscription pour affichage et sensibilisation de l'ensemble de la communauté éducative.

Le jury se déplacera dans les classes lauréates pour leur remettre un prix d'honneur.

## Mise en œuvre

Ce concours d'affiche est l'occasion de travailler des apprentissages dans plusieurs domaines particuliers. Il s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours civique des élèves.

Au cycle 1, les domaines « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » et « Agir, comprendre et s'exprimer à travers les activités artistiques » et aux cycles 2 et 3, l'enseignement moral et civique, le français et les enseignements artistiques.

Exemple de mise en œuvre :

- Proposer une lecture : albums de jeunesse sur la thématique de l'école (Lulu fait l'école buissonnière, D.Picouly), de textes, d'articles de presse, du règlement intérieur...
- Débat sur l'importance de venir à l'école et/ou le thème de l'absentéisme.
- Présentation du concours d'affiche et recueil des idées des élèves.
- Ecriture individuelle ou par groupe d'une devise/slogan.
- Réalisation d'une affiche individuellement ou par groupe en utilisant une ou plusieurs techniques imposées ou au choix : dessin, peinture, collage, maquette (elle sera alors prise en photo)... (Attention à laisser une part de création aux élèves).
- Choix de l'affiche qui représentera la classe et envoi à la circonscription.